



# Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

## Réunion ordinaire du conseil d'administration

2 février 2023

19 h

Centre des Loisirs de Paquetville

### PROCÈS-VERBAL

#### Membres présents :

---

Doumbia, Kassim	Shippagan
Landry, Denis	Hautes Terres
Lanteigne, Joseph	Rivière du Nord
Losier, Denis	Tracadie
Power, Robert	Miscou
Savoie, Bernard	Île de Lamèque
Savoie, Georges	Neguac
Thériault, Bernard	Caraquet

#### Membres absents :

---

## 1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19 h.

Madame Mélanie Thibodeau, première dirigeante, souhaite la bienvenue aux membres et au public présent à la toute première réunion du nouveau conseil d'administration suite aux élections de novembre dernier.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Thibodeau présente l'ordre du jour et informe les membres que le point 11-1 devrait être devancé au tout début de la réunion afin d'être en mesure de poursuivre l'ordre du jour tel que présenté.

Les membres émettent donc la résolution suivante :

**23-CSR4-828** *Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Joseph Lanteigne, que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Élection des dirigeants

Dans le but de procéder à l'élection des dirigeants, il est nécessaire de nommer un président d'élection. Les membres présents à la réunion émettent donc la résolution suivante :

**23-CSR4-829** *Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Georges Savoie, de nommer M. Benjamin Kocyla président d'élection.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Benjamin Kocyla informe les membres présents que trois postes sont à pourvoir. Soit celui de président, vice-président et trésorier.

### Poste de président

M. Kocyla demande s'il y a des nominations pour le poste de président.

M. Joseph Lanteigne propose la candidature de M. Kassim Doumbia au poste de président.

M. Kocyla demande à trois reprises s'il y a d'autres nominations venant de la salle concernant le poste de président.

Il n'y a pas d'autres nominations et M. Joseph Lanteigne propose que les nominations cessent. M. Kocyla demande à M. Doumbia s'il accepte la nomination au poste de

président. Acceptant cette nomination, **M. Kassim Doumbia est donc élu par acclamation au poste de président du conseil d'administration de la CSRPA.**

Poste de vice-président

M. Kocyla demande s'il y a des nominations pour le poste de vice-président.

M. Bernard Savoie propose la candidature de M. Bernard Thériault au poste de vice-président.

M. Kocyla demande à trois reprises s'il y a d'autres nominations venant de la salle concernant le poste de vice-président.

Il n'y a pas d'autres nominations et M. Denis Losier propose que les nominations cessent. M. Kocyla demande à M. Thériault s'il accepte la nomination au poste de vice-président. Acceptant la nomination, **M. Bernard Thériault est donc élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'administration de la CSRPA.**

Poste de trésorier

M. Kocyla demande s'il y a des nominations pour le poste de trésorier.

M. Bernard Thériault propose la nomination de M. Georges Savoie au poste de trésorier.

M. Kocyla demande à trois reprises s'il y a d'autres nominations venant de la salle concernant le poste de trésorier.

Il n'y a pas d'autres nominations et M. Denis Losier propose que les nominations cessent. M. Kocyla demande à M. Savoie s'il accepte la nomination au poste de trésorier. Acceptant la nomination, **M. Georges Savoie est donc élu par acclamation au poste de trésorier du conseil d'administration de la CSRPA.**

Les dirigeants du conseil d'administration de la Commission de services régionaux péninsule acadienne 2023-2024 sont donc :

M. Kassim Doumbia, président  
M. Bernard Thériault, vice-président  
M. Georges Savoie, trésorier.

M. Kassim Doumbia, souhaite donc la bienvenue à tous les membres et poursuit avec l'ordre du jour présenté.

**4. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration enregistrée.

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 novembre 2022.**

**23-CSR4-830** *Il est proposé par M. Georges Savoie et appuyé de M. Denis Landry, que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 10 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Affaires découlant des procès-verbaux.**

La première dirigeante fait un suivi en lien avec la résolution 22-CSR4-809. Pour des raisons incontrôlables, les négociations en lien avec l'achat des équipements de BVA Transport avaient été mises sur pause. Les négociations vont reprendre sous peu afin de faire l'acquisition des remorques pour faire le transport des déchets à Red Pine.

Lors de la dernière réunion ordinaire, une discussion avait eu lieu concernant la possibilité de faire la location de locaux supplémentaires en plus de faire l'aménagement d'une salle de réunion adéquate. Ces ajouts comportaient par conséquent une obligation de prolonger le bail existant de trois années supplémentaires. Suite à des discussions avec la direction du Centre Culturel, nous avons été informé qu'une salle de réunion sera disponible sous peu et répondant à nos besoins. De plus, il est possible actuellement de faire la location de trois locaux supplémentaires afin d'accueillir les nouveaux employés, et ce pour une période d'un an.

Une discussion devra avoir lieu dans les prochaines réunions afin de connaître l'intention des membres à l'égard du siège social de la CSRPA à partir de 2025.

**7. Rapport du président et de la première dirigeante**

Mme Thibodeau fait la lecture de son rapport intégrale en communiquant des informations relatives à la réforme municipale en lien avec les nouveaux mandats obligatoires pour la CSRPA. Elle informe également les membres que le 17 février prochain aura lieu l'orientation des membres. À cette rencontre, plus de détails seront donnés vis-à-vis les différents dossiers et mandats en plus de faire la révision du règlement administratif et du code de déontologie. Le rapport intégral se retrouve à la fin du procès-verbal.

**23-CSR4-831** *Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Denis Landry, que le rapport de la première dirigeante soit déposé.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Rapport des comités**

**9. Présentations**

S/O

## 10. Appels d'offres

S/O

## 11. Résolutions

### - Règlement administratif

Suite à la récente réforme de la gouvernance locale, quelques changements au niveau du règlement administratif ont dû être apportés afin de répondre à la loi actuelle. Les changements majeurs à l'intérieur de ceux présentés sont principalement au niveau des votes ainsi qu'à la composition des comités.

**23-CSR4-832** *Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Joseph Lanteigne, d'adopter les modifications présentées à l'intérieur du règlement administratif en lien avec la récente réforme de la gouvernance locale.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### - Code de déontologie

La première dirigeante informe les membres que le code de déontologie s'applique à tous les membres du conseil d'administration et également aux membres des comités. Cet outil a été conçu afin de s'assurer d'avoir un respect autour de la table et lors des réunions des comités.

**23-CSR4-833** *Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Georges R. Savoie, d'adopter le document "Code de déontologie destiné aux membres du conseil d'administration et des comités", tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### - Ajustement de la marge de crédit

Avec l'ajout des nouveaux services au sein de la CSRPA, le département des finances doit composer avec une augmentation du nombre de transactions financières. Pour cette raison et afin d'éviter tout retard dans le paiement des factures, la directrice des finances recommande d'ajuster la marge de crédit actuel selon les modalités stipulées dans la loi sur la prestation des services régionaux du N.-B.

**23-CSR4-834** *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Denis Losier, d'ajuster la marge de crédit afin qu'elle reflète 5% du budget des charges d'exploitation et 25% du budget des charges d'exploitation relatives à la prestation du service d'élimination des matières usées solides, tel que stipulé dans la loi sur la prestation des services régionaux du N.-B.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. Correspondance

Liste des correspondances pour la période du 5 novembre au 31 décembre 2022.

**23-CSR4-835** *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Joseph Lanteigne, que la liste des correspondances pour la période du 5 novembre au 31 décembre 2022 soit déposée.*

## 13. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Georges R. Savoie que la réunion soit levée à 20h30.

---

Kassim Doumbia, président

---

Mélanie Thibodeau, secrétaire

## Rapport de la première dirigeante

FÉVRIER 2023

### Réforme municipale - général

Les commissions de services régionaux travaillent toujours à la mise sur pied des différents mandats qui ont été ajoutés aux responsabilités habituelles et préalables. L'embauche des employés nécessaires au bon fonctionnement de ceux-ci et l'établissement des comités sont toujours en cours. Des modifications majeures ont donc été apportées à la structure administrative, occasionnant des changements de fonctions de la part de certains employés administratifs suite à des concours effectués initialement à l'interne. Ces détails vous seront présentés à l'orientation qui se tiendra bientôt.

#### *Développement économique*

L'entente de financement avec Travail NB est toujours en processus de négociation. Cette entente permettra de confirmer les fonds disponibles pour finaliser la structure et la gamme de services qui seront fournis sous l'Office de croissance. Déjà, le budget approuvé permettait de faire l'embauche d'un directeur du service et un gestionnaire en développement économique. Le premier a été embauché et débutera ses fonctions sous peu. L'autre poste sera rempli dans les prochaines semaines.

En plus de la structure administrative, la mise sur pied du comité de l'Office de croissance devra voir le jour en février ou mars prochain. Un appel public de candidatures aux différents postes sera effectué sous peu. Le poste de président du comité sera pourvu parmi les membres du CA.

#### *Tourisme*

Le service de tourisme sera intégré à la toute nouvelle structure de l'Office de croissance. Sous la responsabilité de la CSRPA depuis 2017, ce service poursuivra ses activités habituelles en intégrant, toutefois, sa stratégie, à celle qui sera établie pour l'ensemble des démarches prévues pour la croissance de la région. Afin de remplir ce mandat important pour la région, M. Xavier Gauvin a été embauché en janvier dernier comme gestionnaire du développement touristique.

#### *Développement communautaire*

Le service de développement communautaire remplit actuellement les fonctions prévues. Cédric Landry, responsable préalablement de la communication, est depuis le 1<sup>er</sup> janvier, directeur du service de développement communautaire. Nous sommes convaincus que Cédric remplira ce nouveau mandat avec brio. Sous sa gouverne, les activités du réseau d'inclusion communautaire, y compris le transport communautaire (Déplacement Péninsule) sont assurés par les employés habituels.

Comme le développement économique, un comité sera mis sur pied en février ou mars prochain. Le processus de nomination des membres et du président sera le même que celui utilisé pour le mandat de développement économique.

### *Transport régional*

La CSRPA poursuit son travail à l'intention de la mise sur pied du service de transport en commun dans la Péninsule acadienne. Sous la gouverne du service de développement communautaire, le service concentre ses efforts sur l'opération du projet pilote et la préparation du projet complet. Nous attendons l'approbation du gouvernement provincial pour le financement du projet de transport en commun. Tel qu'annoncé le 13 janvier dernier, le gouvernement fédéral a approuvé plus d'un million de dollars, correspondant à 80 % des coûts du projet. Suite à cette approbation, l'administration sera en mesure de présenter au conseil d'administration un cadre financier.

Le déploiement du projet complet pourrait prendre encore plusieurs mois en raison des délais importants d'approvisionnement dans le secteur automobile.

Comme tous les autres mandats obligatoires, un comité sera mis sur pied en février ou mars prochain. Le processus de nomination des membres et du président sera similaire.

### *Sécurité publique*

Le comité de la sécurité publique verra le jour bientôt. Ce comité qui touchera les dossiers relatifs aux services de police, de pompiers et des mesures d'urgence, sera appuyé par le nouveau gestionnaire de la sécurité incendie et publique. Coordonné par le consultant Pierre-Damien Arel, le processus d'embauche est en cours et sera finalisé en février prochain.

En ce qui a trait au comité, la composition est déjà établie selon les recommandations du ministère EGL à cet effet.

### *Infrastructures sportives, de loisir et culturelles*

Un comité régional de loisir verra également le jour bientôt. Ce comité sera responsable de dresser la liste des infrastructures dans la région et de déterminer le territoire que chacun d'elle dessert. Suite à cette analyse, le comité veillera à la gestion des accords de répartition des coûts afférents aux éléments d'infrastructure régionale. À l'heure actuelle, la Véloroute a été déterminée comme étant infrastructure régionale. Une entente est en cours d'élaboration.

### *Stratégie régionale*

D'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les commissions de services régionaux devront se doter d'une stratégie régionale. Cette stratégie permettra d'établir les priorités ainsi que la feuille de route de la commission pour les 5 prochaines années. Étant donné le court laps de temps, l'appel d'offres a été lancé le 20 janvier dernier. En plus d'avoir envoyé une invitation à une liste de consultants établis dans le domaine de la planification stratégique, l'appel d'offres a également été publié sur le réseau public des marchés publics de la province du N.-B.

### *Orientation des membres, des conseillers municipaux et des administrations municipales*

En raison des changements importants apportés à la structure des commissions, une orientation est prévue dans deux semaines. L'orientation passera en détail les différents services et leur mandat en plus de passer en revue les différents éléments touchant la gouvernance (règlement administratif, code de déontologie, rôle et responsabilités des membres, etc.). La session sera

divisée en deux soit l'avant-midi où l'on abordera les dossiers de gouvernance (pour les membres seulement) et l'après-midi où l'on abordera les services (membres, conseillers et administration). Cette rencontre permettra également de rencontrer les employés qui seront responsables d'administrer les différents services.